



**EXAMEN : CERTIFICAT APTITUDE PROFESSIONNELLE  
SPÉCIALITÉ : Charpentier Bois**

**MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT**

**Épreuve : EP2 – Fabrication d'un ouvrage de charpente**

- Scie circulaire portative
- Perçeuse / Visseuse

**Caisse à outils du Charpentier - Charpentier bois**

Dont : équerre, fausse équerre, marteau, ébauchoir 30 ou ciseau à bois, scie égoïne, rabot, niveau, embouts de visseuse, forets/mèches, mètre, crayon, niveau, fil à plomb, une feuille de papier de verre grain 80...

**Il est important de rappeler le caractère obligatoire du port des équipements individuels de sécurité à savoir :**

- une paire de chaussures de sécurité
- un vêtement de travail approprié
- un casque anti-bruit pour l'utilisation des machines ou travail à proximité
- lunettes de protection
- etc. ...